

Affaire suivie par Ariane Noyon (03.86.46.73.91)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
SAINT-GERVAIS / BRAZZA DU 5 NOVEMBRE 2014**

L'Assemblée de quartier Saint-Gervais/Brazza s'est réunie mercredi 5 novembre 2014, à 19 heures, au Silex.

PRESENTS :

Guy **FEREZ**
Guy **PARIS**
Maud **NAVARRÉ**
Marc **GUILLEMAIN**

Maire d'Auxerre
1^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la citoyenneté
Elue référente en charge du quartier
Elu en charge du quartier

Philippe **ANDRE**
Philippe **DEJEU**
Bernadette **GODARD**
Marie-Hélène **PICARD**
Valérie **ANTIER**
Andrew **WALKDEN**
Isabelle **KEKAMPOB**

Président du Conseil de quartier
Représentant à la Commission des quartiers
Suppléante à la Commission de quartiers

Membres du Conseil du quartier

ABSENT :

Claude **CHARDINOUX**

Représentant à la Commission extra-municipale de la circulation

et 90 habitants du quartier.

Ordre du jour :

- 1 - Communication de Guy Paris
- 2- Présentation des travaux et animations du Conseil de quartier
- 3- Communication de M. le Maire
- 4- Echanges avec les habitants
- 5- Elections

1 - Communication de Guy Paris

Guy Paris rappelle la politique de démocratie de proximité souhaitée depuis 2002 par Monsieur le Maire. La création des 11 Conseils de quartiers a marqué la volonté d'être à l'écoute des préoccupations des habitants. La mise en place d'Allô Mairie a permis d'apporter des réponses rapides aux demandes des citoyens, permettant aussi aux Conseils de quartiers de se consacrer davantage aux projets collectifs.

Durant la dernière campagne électorale, il est apparu que les concitoyens connaissaient mal les élus municipaux, il convenait donc de renforcer la présence de ceux-ci dans les quartiers. Un nouveau dispositif vient compléter des deux premiers : l'élue référente. L'un des deux élus municipaux membres de chaque Conseil de quartier est désigné par arrêté du Maire. Pour le quartier Rive-Droite, il s'agit de Maud NAVARRÉ.

Le rôle de l' élu référent consiste à recueillir les demandes des habitants de son quartier, collectives ou personnelles, de les transmettre pour action et d'en assurer le suivi. Il est le garant de l'aboutissement des demandes et fournit, en cas d'impossibilité, les raisons techniques, réglementaires ou financières. Il apporte également soutien, écoute et fait remonter à l'Adjoint à la démocratie de proximité toutes les remarques et suggestions des habitants.

Pour ce faire, l' élu référent tiendra des permanences mensuelles, qui seront annoncées dans la presse locale et municipale et pourra aussi organiser des déambulations dans le quartier avec le Conseil de quartier.

2- Présentation des travaux et animations du Conseil de quartier

Tout d'abord, Philippe André, président du Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza, remercie tous les participants de cette Assemblée de quartier. Il commence en évoquant que la programmation des Assemblées de quartiers en octobre/novembre lui paraît plus pertinente car en hiver les habitants sont plus faciles à mobiliser. Puis il enchaîne en présentant chacun des membres du Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza et énumère les fonctions que certains d'eux occupent.

Philippe André indique que le Conseil de quartier est favorable à la mise en place d'un élu référent par quartier dont la tâche sera importante et complémentaire au rôle tenu par le Conseil de quartier.

Il poursuit en faisant un retour sur les animations organisées durant l'année par le Conseil de quartier :

- 7^{ème} édition de l'organisation d'un vide-greniers, rue E.-Dolet, le 14 juin 2014. Le temps n'était pas favorable et il y a eu moins de participants du fait peut-être de la programmation des « Puces des quais ».
- Co-organisation d'une marche inter-quartiers, sur la Coulée verte, programmée le 18 mai avec les Conseils de quartiers Rive-Droite et Conches-Clairions. Les Conseils de quartiers étaient satisfaits du fait des nombreux participants.
- Organisation d'une promenade mycologique, dimanche 21 septembre 2014. En raison du temps pluvieux il n'y a pas eu de participant. Néanmoins, le Conseil de quartier souhaite la re-programmer en 2015.
- En 2014, le Conseil de quartier n'a pas pu organiser la Fête des Voisins mais souhaite l'organiser de nouveau en 2015.
- Décoration du sapin de l'Esplanade de la gare SNCF avec les enfants du Centre de loisirs Rive-Droite et les membres du Conseil de quartier.

Philippe André énumère les projets d'aménagements auxquels a participé/a été consulté le Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza :

- Réalisation de l'aménagement de la rue des Près-coulons. Philippe André remercie l'efficacité du service de la DETP.
- Projet *Ibis Budget* : le Conseil de quartier a rejoint le Collectif de riverains mécontents ayant lancé une pétition contre le choix du premier terrain identifié pour accueillir le futur hôtel. C'est ainsi que M. le Maire l'a rencontré et proposé un autre terrain qui a d'ailleurs été majoritairement choisi par les membres du Conseil de quartier.
- Actions thermo-conteneur sur le quartier ;
- Demande à la CA d'un abribus av.-J.-Jaurès ;
- Pose d'une barrière devant la gare SNCF pour les bus et taxis ;
- Déploiement de la fibre optique (7 quartiers dont Saint-Gervais et Tournelle) ;
- Participation aux journées d'accueil des nouveaux arrivants ;
- Concours des « Maisons fleuries » ;
- Rencontre des conseillers de quartier de la ville de Nevers.

Philippe André termine son intervention par un hommage suite aux récents décès de Jean-Francois Michel et Jean-Louis Hussonois.

Philippe André énumère les projets que le Conseil de quartier souhaite suivre en 2015 :

- Construction de la Résidence Saint-Amarin ;
- Projet d'un bureau de poste dans la Résidence Saint-Amarin ;
- Projet de stationnement devant le commerce de motos rue S.-Chenard ;
- Aménagement des quais rive droite et effacement progressif du stationnement « partiel » aménagé dans le parc ;
- Demande / réfection /des berges, suite aux dégradations engendrées par le courant et la présence de ragondins au nord du pont de la Tournelle ;
- Etude / problème d'assainissement rue des Près-Coulons (entre l'avenue de Brazza et l'avenue de la Tournelle) ;
- Déploiement de la fibre optique (7 quartiers dont Saint-Gervais et Tournelle).

Philippe André se réjouit à l'idée que la SNCF cherche désormais à louer certains de ses espaces inoccupés pour y accueillir des commerces, puis il informe les habitants que le projet du Conseil de quartier visant, à installer de l'éclairage derrière l'Ocrerie, ne sera pas possible sans l'extension du véloroute.

Pour conclure, Philippe André rappelle que l'Assemblée de quartier est élective et souhaite vivement remercier l'implication de Philippe Dejeu, membre sortant, fortement impliqué pour le quartier depuis de nombreuses années.

3- Communication de M. le Maire

M. le Maire remercie les participants et les membres du Conseil de quartier de leur mobilisation afin d'améliorer la vie dans leur quartier.

Il revient sur l'aménagement des quais sur la rive droite et précise que les services de la DETP et de l'Urbanisme réfléchissent à de nouveaux aménagements.

Il rappelle que la gestion du port est assurée par la C.C.I.

M. le Maire poursuit en indiquant que les services techniques proposeront prochainement un projet d'aménagement pour accueillir les camping-cars. Il se pourrait qu'une partie des camping-cars soient accueillis au Camping Municipal.

Par ailleurs, M. le Maire précise que l'installation d'un hotel *Ibis Budget* favorisera l'économie touristique et qu'il sera construit sur la parcelle située devant le Pub, rue C.-Desmoulins. Pour pallier aux places de stationnement manquant, la Ville proposera des places de stationnement supplémentaires en location sur le parking de la C.C.I. qui lui appartient.

4- Echanges avec les habitants

Sujet	Question ou commentaire	Eléments de réponse
Allée Farman	<p>L'état de l'allée Farman se dégrade. Les habitants de la Résidence Farman expriment leurs difficultés à stationner.</p> <p>Des graffitis sont régulièrement faits sous le pont. L'ADIRE refuse désormais de les effacer.</p> <p>La végétation (tuyas et arbres) n'est pas entretenue danger/ manque d'éclairage car les lampadaires de l'allée Farman ont été enlevés.</p>	

Allée Farman (suite)	Besoin d'un aménagement pour sécuriser le chemin qui mène à Géant Casino en passant sous la N6.	M. le Maire indique qu'un rendez-vous sur place avec G. Paris, adjoint aux travaux et les services techniques sera programmé.
Demande aide financière pour travaux de rénovation thermique	Les habitants de la Résidence Farman souhaitent faire des travaux de rénovation thermique et phonique. L'ADIRE peut financièrement les aider pour changer leurs fenêtres. Ils demandent si la Ville pourrait les aider également.	M. le Maire précise en tant que Président de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois que la CA peut participer au financement de travaux de rénovation thermique. Il invite les habitants à prendre contact avec la CA.
Rue des Près-coulons	Les habitants de la rue des Près-coulons sont satisfaits des aménagements réalisés dans la rue. Ils demandent s'il serait possible qu'un miroir sorcière soit installé à l'angle de la rue de la Tournelle pour améliorer la visibilité. Ils sont dans l'attente de la création d'avaloirs (programmés au prochain budget ?)	M. le Maire indique que les services techniques vont étudier la faisabilité de la pose du miroir sorcière.
Rue Krüger	La chaussée de la rue Krüger est en mauvais état. Pourrait-elle faire partie du programme de réfection de la voirie pour 2015 ?	M. le Maire rappelle que les services établissent un programme selon des priorités précises : état de la chaussée et besoins de réfection des réseaux de gaz, assainissement, eaux usées ...
Occupation du trottoir par un commerçant de la rue S.-Chenard	Le vendeur de motos rue S.-Chenard expose ses motos sur le trottoir. La Ville s'apprête à matérialiser un espace pour l'exposition des motos.	M. le Maire confirme que la commune crée un espace de stationnement, mais elle le fait dans le cadre d'un intérêt partagé. L'ouverture d'un commerce pérenne peut amener à revoir une partie de la configuration de l'espace public, notamment en matière de stationnement, cela dans l'optique d'améliorer le cadre de vie de tous en prenant en compte le développement du tissu économique.
Installation récente d'un poulailler, rue Krüger	Un habitant de la rue Krüger se plaint de nuisances générées par l'installation d'un poulailler chez son voisin. Les services DHGR et Police Municipale sont venus les constater.	M. le Maire indique que le dossier est en cours de traitement et que les services vont étudier les moyens d'actions possibles de la Ville.

Intersection rue Thiers/avenue Gambetta	Une habitante demande l'amélioration de la sécurité à la sortie de la rue Thiers sur l'avenue Gambetta	Les services techniques étudieront s'il est possible d'améliorer la visibilité de la sortie de la rue Thiers.
Barrières rue de l'Ile aux Plaisirs	Rue de l'Ile aux Plaisirs, les barrières longeant la rivière sous le pont sont en très mauvais état.	M. le Maire indique que les services vérifieront.
Mauvais état de la rue de l'Ocrerie et des berges de l'Yonne	Les services sont déjà intervenus (remise des glissières et élagage des arbres). Néanmoins, il est demandé que l'entretien des espaces verts, rue de l'Ocrerie et des massifs situés près de la Résidence de la Tournelle soit fait régulièrement. Par ailleurs, les ragondins prolifèrent, abîment les berges et risquent de provoquer de nouvelles chutes d'arbres.	M. le Maire indique que les services continueront à poursuivre leurs efforts pour répondre à ces demandes.
Aménagement rond-point de la Tournelle	Difficultés de circulation/ saturation /difficultés de passage des cars depuis le nouvel aménagement du rond-point de la Tournelle.	G. Paris, adjoint aux travaux, indique que les services ont voulu ralentir la vitesse de circulation. L'aménagement est récent et va être observé pour que soient effectués d'éventuels réglages.

5- Elections

Guy Paris réaffirme l'intérêt du dispositif de démocratie de proximité avant de demander aux habitants, ainsi qu'aux membres du Conseil de quartier qui sont présents, s'ils sont candidats.

Se présentent :

- Bernadette GODARD
- Philippe ANDRE
- Andrew WALKDEN
- Marie- Hélène PICARD
- Valérie ANTIER
- Claude CHARDINOUX
- Sophie BILLON
- Patrick LAURIN
- Isabelle KEKAMPOB
- Hugues LOUIS

Guy Paris précise qu'il y a 10 candidats pour 9 postes et qu'il faut donc procéder à un vote.
Il y a 51 personnes votantes.

Les résultats des votes sont :

- Bernadette GODARD 51 voix
- Sophie BILLON 51 voix
- Philippe ANDRE 50 voix

- Marie- H�el�ene PICARD	49 voix
- Val�erie ANTIER	48voix
- Andrew WALKDEN	47 voix
- Claude CHARDINOUX	46 voix
- Hugues LOUIS	40 voix
- Isabelle KEKAMPOB	38 voix
- Patrick LAURAIN	32 voix

Sont d eclar es  lus : Bernadette GODARD, Philippe ANDRE, Andrew WALKDEN, Marie- H el ene PICARD, Val erie ANTIER, Claude CHARDINOUX, Sophie BILLON et Isabelle KEKAMPOB.

Le Maire,

Guy FERREZ.